

Présidentielles 2017 : le kit signatures

[vc_row][vc_column][vc_column_text]

A l'occasion de l'élection présidentielle de 2017, le Parti et les Citoyens du Vote Blanc souhaitent obtenir les 500 parrainages pour présenter le "candidat du vote blanc".

Pour en savoir plus sur le projet présidentiel, [cliquez ici](#).



Présenter un candidat en France.

Pour se présenter aux présidentielles en France, les règles sont assez simples.

Le candidat doit avoir **au moins 18 ans**.

Il doit obtenir les 500 parrainages d'élus locaux ou nationaux (ce qui comprend les maires, mais aussi les députés, les sénateurs, les conseillers généraux et régionaux, etc.) ce qui correspond à environ à 47 426 mandats qui peuvent donner un parrainage.

Attention, le cumul des mandats en vigueur réduit à 42 000 le nombre de présentateurs réels dont 36 702 maires. Quel que soit le nombre de ses mandats, un élu ne peut donner qu'un seul parrainage pour un seul candidat.

- Ces signatures doivent provenir **d'au moins 30 départements ou collectivités d'outre-mer différents** ;
- **Pas plus d'un dixième des élus signataires ne doit provenir** du même département ou de la même collectivité d'outre-mer.

Pour les [élections présidentielles 2017](#), la date limite de dépôt des 500 parrainages a été fixée au **17 MARS 2017**.

Une nouvelle loi sur les parrainages qui peut changer la donne...

Plusieurs nouveautés seront instaurées pour ces élections de 2017.

Jusqu'en 2012, seule une liste de 500 parrains, tirés au sort pour chaque candidat, était rendue publique. Ceci ne donnait aucune visibilité sur le nombre de parrainages réels reçus, ni de leur avancée dans le temps. Cette parution avait lieu quelques semaines après le dépôt des parrainages.

Désormais, les parrainages **seront publiés au fur et à mesure** au Journal officiel au **minimum deux fois par semaine**. En outre, les signatures seront **directement envoyées au [Conseil constitutionnel](#)** par les élus.

En 2017, il sera ainsi facile d'identifier plus tôt les partis ayant reçu le nombre de parrainages nécessaire.

Nous imaginons que cela pourra donner plus facilement le ticket d'entrée à des candidatures citoyennes comme celle du candidat du vote blanc.

A vous de jouer !

Le Parti du Vote Blanc n'a encore ni le maillage, ni les moyens de faire une tournée de tous ces élus : 36798 communes de France et des DOM/TOM et près de 10.000 autres élus.

C'est pourquoi nous mettons à la disposition des militants, sympathisants, adhérents de l'association ce kit leur permettant de :

- **Comprendre la démarche** et les arguments des Citoyens du Vote Blanc.
- **Répondre aux principales questions** sur le projet.
- Télécharger une **lettre à l'attention du maire pour obtenir un rendez-vous** et éventuellement une intention ou promesse de signature.
- Utiliser un [formulaire](#) permettant d'informer l'association de votre résultat.

Qui cibler ?

Les maires que nous visons ne sont pas les maires des grandes agglomérations, généralement rattachés à des partis traditionnels.

Nous conseillons les villes de moins de 20.000 habitants, ce qui représente à peu près 36200 communes.

Comment faire ?

Téléchargez le kit (documents pdf) en cliquant sur le bouton ci-dessous pour obtenir toutes les informations.

Merci pour votre soutien et votre aide !

Nous restons à votre disposition pour toute question.

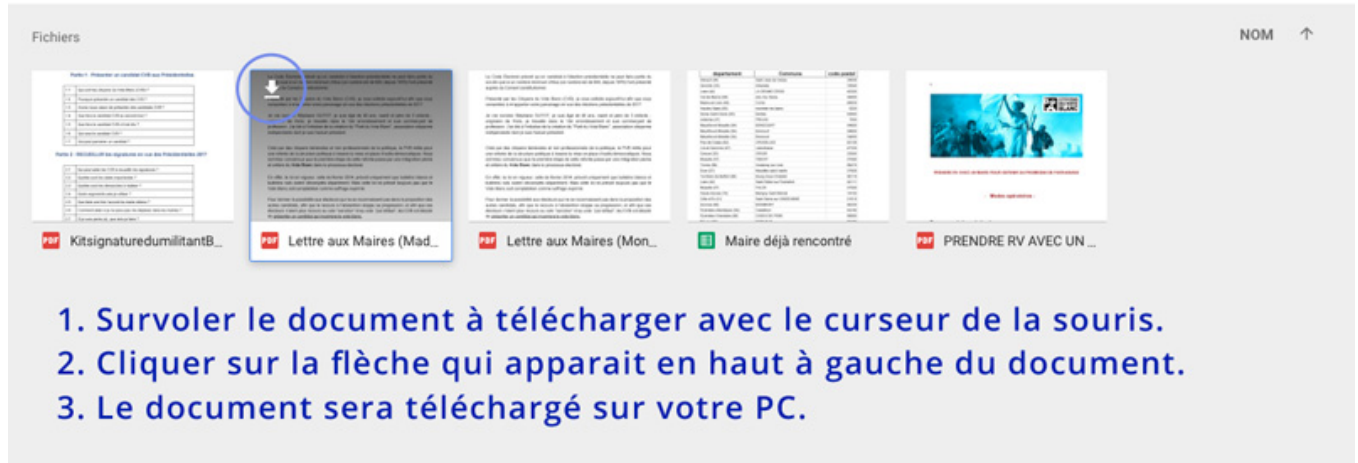


Google Drive

Connexion

Signature

Fichiers



1. Survoler le document à télécharger avec le curseur de la souris.
2. Cliquer sur la flèche qui apparaît en haut à gauche du document.
3. Le document sera téléchargé sur votre PC.



A vous de jouer !



[/vc_column_text][/vc_column][/vc_row]